

Les lucioles de lyon

14 rue du repos

69007 lyon

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux gymnases mis à disposition par la Ville de LYON pour le Club des lucioles de lyon dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19. Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux membres des lucioles de lyon titulaires d'une licence FFG en cours de validité à l'exclusion de toute autre personne.

- *Attester avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;*
- *Reconnaître que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection les lucioles de lyon ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;*
- *S'engager à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du Club, notamment en respectant les gestes barrière ;*
- *S'engager à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports ;*
- *S'engager également à respecter les obligations édictées par la Fédération Française de Gymnastique pour l'aménagement de la pratique de la gymnastique ainsi que les modalités particulières mises en place par les lucioles de lyon pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle. Ces obligations sont consignées dans le « Protocole sanitaire LES LUCIOLES DE LYON » annexé au présent formulaire.*

Nom et prénom du membre :

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal :

Atteste avoir pris connaissance du Protocole sanitaire

Date :

Signature (du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs) :